



## Demande d'informations

Par **Myname**, le 15/11/2008 à 12:48

Bonjour ,  
Je me permets d'exposer mon cas, je suis Architecte Nouvelles technologies de l'information , actuellement en mission au sein d'une grande banque .  
Arrivé en France le 2002, J'ai obtenue mon diplôme d'ingénieur, promotion Septembre 2004. Je me suis marié le 02 Juin 2006 .Date à partir de la quel j'ai mis fin à mes études pour intégrer le monde du travail.  
En CDI depuis Juin 2006 dans une société de conseil où j'ai participé à des mission chez des grand comptes Français (Banques et Opérateurs télécom) .  
Suite à la décision unilatéral de ma Conjointe ,notre communauté de vie conjugale est rompu depuis Octobre 2007 .Cette situation a eu de lourdes conséquences me concernant.  
En effet j'ai eu à chaque demande de renouvellement de titre de séjour un simple récépissé de trois mois depuis le Mars 2008.  
A la date du 27 Octobre 2008 j'ai reçu un refus de renouvellement de titre de séjour accompagné d'une invitation à quitter le territoire Français avec une date butoir du 27 Novembre 2008  
Ma question :  
Est ce que vous pensez qu'en faisait un (ou des ) recours j'ai une chance que ma carte de séjour me soit restitué ?  
Je vous remercie par avance de votre réactivité et serviabilité .  
En attente de vous lire

Par **spoklo**, le 15/11/2008 à 20:44

Bonsoir,  
Je suis dans la même situation que vous (sauf pour les dates), on peut discutez par message privé voila mon email :msxdev-web@yahoo.fr  
à bientôt